



**PRÉSENTATION
SAISON 2025 - 2026**

SINCE

1948

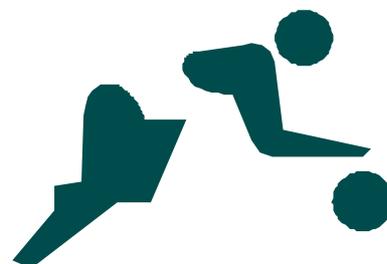
TEMPLEUVE



BOOK DE PRÉSENTATION SAISON 2025-2026

ROYAL ESSOR BASKET CLUB TEMPLEUVE

- ✓ Le mot du président
- ✓ Le mot du directeur technique
- ✓ Présentation du comité Saison 2025-2026
- ✓ Le championnat 2025-2026
 - Equipes, encadrement et coordonnées des entraîneurs
 - Cotisations
 - Grille horaire d'occupation des salles
 - Adresses des salles
 - Dates de reprise des entraînements
 - Associations de clubs
- ✓ Planning des activités 2025-2026



✓ **Certificat médical 2025-2026**

- ✓ Déclaration d'accident
- ✓ Règlement intérieur de l'Essor
- ✓ Mise à jour des coordonnées des membres
- ✓ Planning de préparation (seniors)

Le mot du Président

Chers membres,

L'histoire du REBC Templeuve est entrée la saison dernière dans une nouvelle phase concrète et marquante : **les travaux de notre salle ont débuté**. Une page se tourne et avec elle, un quotidien bien connu de tous. L'exode est lancé et nous voilà **répartis entre plusieurs infrastructures tournaisiennes** pour continuer à faire vivre notre passion, nos équipes et nos projets.

Ce nouveau défi logistique n'est pas simple à relever mais nous avons la chance de pouvoir **compter sur la fidélité de nos membres, de nos parents, de nos bénévoles et de nos encadrants**. Votre engagement fait notre force.

Malgré un contexte **financier particulièrement difficile** (hausse des frais, relocalisation, baisse probable de certaines rentrées), **nous avons fait le choix de ne pas augmenter le prix des cotisations**. Il n'était pas concevable pour nous de **pénaliser doublement nos membres** : par la distance... et par le portefeuille. C'est un effort fort que le club consent cette saison, mais un effort qui a du sens.

Dans ce cadre, nous **comptons plus que jamais sur votre participation active à la vie du club** : chaque activité, chaque coup de main, chaque présence à un événement sera une pierre de plus pour maintenir l'équilibre et nourrir l'élan collectif.

Enfin, fidèle à notre mission, nous continuerons à **proposer à nos jeunes une formation de qualité**, en nous appuyant sur un encadrement compétent et passionné. **Former, encadrer et transmettre** : plus que jamais, cela reste le cœur de notre projet.

Merci pour votre fidélité, votre solidarité et votre enthousiasme.

Je vous souhaite une très belle saison à toutes et tous, et plus que jamais...

Vive l'Essor !

Christophe Deman

Le mot du Directeur Technique

Chers parents, chers membres,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle saison riche en apprentissages. Comme chaque année, nos mots d'ordre seront l'accueil de tous, la progression pour tous dans une ambiance bienveillante et familiale. La qualité de notre formation doit être une priorité.

Malgré nos relocalisations, nous alignerons cette saison 9 équipes de jeunes, dont de toutes nouvelles équipes en u14 Garçons et U18 Garçons avec l'ambition de faire grandir notre école et l'amener à être prête lorsque nos nouvelles installations templeuvoises seront disponibles.

Notre partenariat avec le Tournai Wapiti Basketball reste plus que jamais d'actualité et s'intensifie avec l'ajout de la possibilité pour nos jeunes U10 et U12 de faire un 3ème entraînement avec des formateurs diplômés du TWB.

D'ailleurs, si nos talentueuses jeunes filles commencent depuis quelques années à toquer aux portes de nos équipes seniors, certains de nos garçons vont eux-aussi doucement pouvoir faire leurs armes au sein de nos équipes fanions. Signe que l'incorporation des jeunes issus de notre formation vers les seniors reste une priorité et est essentiel à l'identité de notre club.

Lionel Courier

COMPOSITION DU COMITÉ REBCT 2025-2026

- DEMAN Christophe**
Rue Trieu Ewil 9 - 7520 TEMPLEUVE
Tél : 069/34.65.21 - GSM : 0494/93.81.43
e-mail chr.deman@gmail.com
Fonctions : **président, organisation générale**
- DELANNAY Annie**
Rue de Tournai, 9 - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0477/13.15.32
e-mail anniedelannay57@gmail.com
Fonctions : **trésorière, organisation générale**
- BAUTS Gaëtan**
Rue des Tanneurs, 41 - 7504 FROIDMONT
Tél : 069/64.73.49 - GSM : 0498/16.37.58
e-mail rebctempleuve@yahoo.fr
Fonctions : **secrétariat du club, organisation générale**
- CHARVET Myriam**
Rue de Ricarmé, 3 - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0492/76.22.77
e-mail myr.charvet@gmail.com
Fonctions : **organisation générale, sponsoring**
- COUVREUR Sébastien**
Hameau du Fourcroix, 358 – 7522 BLANDAIN
GSM : 0497/33.20.85
e-mail sebastiencouvreur@hotmail.com
Fonctions : **organisation générale**
- DEKYNDT Réjane**
Clos de l'épinette, 87 - 7540 KAIN
Tél : 069/21.30.95 - GSM : 0485/27.74.52
e-mail rejanedekyndt@gmail.com
Fonctions : **organisation générale**
- GENNÉ Michaël**
Rue des Combattants de Templeuve, 5 - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0489/93.91.75
e-mail michaelgenne.pro@gmail.com
Fonctions : **organisation générale**
- LEMOINE Gauthier**
Rue du Long Mousseau, 5 - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0478/23.87.95
e-mail gjdtournai@gmail.com
Fonctions : **organisation générale**
- MASY Marc**
Avenue Résidence Saint-Marcq, 9 - 7500 TOURNAI
GSM : 0456/09.57.89
e-mail julius.masy@outlook.fr
Fonctions : **organisation générale**
- RENARD Félix**
Rue de Tournai, 100B - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0491/73.18.54
e-mail fel.renard@gmail.com
Fonctions : **organisation générale**
- SNAPPE Marc**
Rue Sergent Lefebvre, 43 – 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0478/69.90.44
e-mail marcsnappe@hotmail.com
Fonctions : **organisation générale**
- VANHOUTTE Benjamin**
Rue Estafflers, 40 – 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0472/60.98.94
e-mail benjamin.vanhoutte@gmail.com
Fonctions : **organisation générale, festivités/événements**

COORDONNÉES DES ENTRAINEURS 2025-2026

AGE	CATEGORIE	ENTRAINEUR	COORDONNEES
2010	Dames P1	Nicolas Motte	GSM : 0478/32.81.36
et avant			@mail : lifemphoto@gmail.com
	Dames P2	Laurie Houtteman	GSM : 0478/95.75.48
			@mail : lauriehoutteman@gmail.com
	Dames P3	Jean-Marc Michiels	GSM : 0493/55.06.58
			@mail : jmmichiels1981@gmail.com
2009	Messieurs P2	Laurent Wilmus	GSM : 0477/87.14.39
et avant			@mail : laurent-11@hotmail.com
	Messieurs P3	Morgan Vanhoutte	GSM : 0497/07.78.44
			@mail : morgan.vanhoutte@gmail.com
	Messieurs P4	Florent Bauts	GSM : 0471/80.90.17
			@mail : florent.bauts@gmail.com
Jeunes	Directeur technique	Lionel Courier	GSM : 0474/44.83.09
			@mail : lionel.courier@hotmail.com
2007-2009	Cadettes	Jean-Marc Michiels	GSM : 0493/55.06.58
	<i>U19F</i>		@mail : jmmichiels1981@gmail.com
2010-2011	Minimes Filles	Nicolas Motte	GSM : 0478/32.81.36
	<i>U16F</i>		@mail : lifemphoto@gmail.com
	Cadets & Minimes G.	Eddy Dubois	GSM : 0479/80.78.03
2008-2009	<i>U18G</i>	&	@mail : eddyanne11@gmail.com
2010-2011	<i>U16G</i>	Jérémy Macar	GSM : 0472/76.85.18
			@mail : jeremymacar7@hotmail.com
2010-2011	Pupilles Garçons	Florent Bauts	GSM : 0471/80.90.17
	<i>U14G</i>		@mail : florent.bauts@gmail.com
2013-2014	Benjamins	Ghislain Heughebaert	GSM : 0485/23.70.68
	<i>U12</i>		@mail : ghislainheughebaert@gmail.com
2015-2016	Poussins	Zoé Agache	GSM : 0472/19.21.60
	<i>U10 (4c4)</i>		@mail : zoe.agache@gmail.com
	<i>Assitée de</i>	Lisa Delvenne	
2017-2018	Pré-poussins	Claude Dupont	GSM : 0471/56.21.07
	<i>U8 (3&3)</i>		@mail : claudedup27@protonmail.com
	<i>Assité de</i>	Jeanne Genné	
2019-2020	Baby-basket	Charlotte Lévêque	GSM : 0472/89.96.73
			@mail : charlotteleveque@yahoo.com
	<i>Assitée de</i>	Jeanne Genné	
	<i>et de</i>	Gabin Snappe	

Retrouvez toutes les infos relatives à la vie du club sur notre site web :
<https://www.basketclubs.be/rebctempleuve/>

COTISATIONS ET ASSURANCES 2025-2026

CATEGORIE	DATE DE NAISSANCE	COTISATION
BABY-BASKET	2020-2021	100 Euros *
PRE-POUSSINS (U8)	2018-2019	140 Euros *
POUSSINS (U10) A CADETTES (U19)	2007-2017	200 Euros *
SENIORS HOMMES ET DAMES (2 entraînements/sem.)	2006-xxxx	200 Euros
SENIORS HOMMES ET DAMES (1 entraînement/sem.)	2006-xxxx	180 Euros
JOUEURS NE SUIVANT QUE LES ENTRAÎNEMENTS		100 Euros
* BALLON		20 Euros

* Pour les équipes de jeunes, nous proposons d'inclure un ballon (qualité garantie) dans le prix de la cotisation. Pour les nouveaux venus ou les jeunes changeant de catégorie, un supplément de 20€ sera ainsi demandé. Ce ballon sera donné au joueur en début de saison et devra être amené à chaque entraînement (pas aux matches).

Pour les joueuses évoluant dans une équipe du Tournai Wapiti Basketball, les modalités relatives à la cotisation seront transmises par le club.

En ce qui concerne les familles avec plusieurs affiliés, le premier affilié paie le tarif plein tandis que le deuxième bénéficie d'une réduction de 20 euros, le troisième d'une réduction de 40 euros et le quatrième de 60 euros.

Ce montant comprend l'assurance (reversée à la fédération), l'affiliation à la fédération et la cotisation au club.

Les chèques sport reçus de son employeur au travail sont acceptés en moyen de paiement de la cotisation, durant le 3^{ème} trimestre.

Sur demande, le club signera l'attestation au joueur, destinée à obtenir un remboursement partiel de sa cotisation auprès de sa mutualité.

Pour rappel, il est indispensable de payer cette cotisation pour le 1^{er} octobre au plus tard. **Dans le cas contraire, le joueur ne pourra être aligné et ce, dans quelque catégorie que ce soit.** Cependant, **il vous est possible d'étaler le paiement de votre cotisation en plusieurs versements.** Merci de prendre contact avec la trésorière en cas d'intérêt pour cette formule. De plus, tous les membres en ordre de paiement pour le 20 août se verront remettre une carte boissons d'une valeur de 10€ valable à la buvette du club.

Note : La cotisation ne permet pas de couvrir tous les frais de fonctionnement du club. C'est pourquoi nous vous demandons dans la mesure du possible de participer aux différentes activités proposées par le club. Cela seul nous permettra de continuer à assurer le bon fonctionnement du club.

MERCI DE VERSER LA COTISATION SUR LE COMPTE (REBCT)

N° BE68 7320 0358 7334 (BIC : CREGBEBB)

avec en communication le nom du joueur et sa catégorie

De plus, afin de susciter la **recherche de sponsoring** par les membres, **20%** du montant récolté sera rétrocédé à la personne ayant recruté le sponsor (uniquement pour la première année de sponsoring). Des dossiers expliquant les différentes formules de sponsoring peuvent être demandés auprès de Myriam Charvet.

GRILLE HORAIRE DES ENTRAÎNEMENTS

SAISON 2025-2026

CATEGORIE	JOUR	HEURES	SALLE
Dames P1	Mardi	19:30 – 21:00	RumXcube (Rumes)
	Vendredi	20:00 – 21:30	Stade Jules Hossey (Tournai)
Dames P2	Mercredi	20:00 – 21:30	Saint André (Ramegnies-Chin)
	<i>Possibilité d'un second entraînement le mardi à 19h30 avec la P1</i>		
Dames P3	Mardi	19:30 – 21:00	Stade Jules Hossey (Tournai)
	<i>Possibilité d'un second entraînement le jeudi à 19h avec les U19</i>		
Messieurs P2	Mardi	21:00 – 22:30	RumXcube (Rumes)
	Jeudi	20:30 – 22:00	Pas-du-Roc (Vaulx)
Messieurs P3	Mercredi	19:30 – 21:00	Stade Jules Hossey (Tournai)
	<i>Possibilité d'un second entraînement le vendredi à 19h avec la P4</i>		
Messieurs P4	Vendredi	19:00 – 20:30	RumXcube (Rumes)
	<i>Possibilité d'un second entraînement le mercredi à 19h30 avec la P3</i>		
U19 filles	Mardi	19:30 – 21:00	Stade Jules Hossey (Tournai)
	Jeudi	19:00 – 20:30	Saint André (Ramegnies-Chin)
U16 filles	Mardi	18:00 – 19:30	RumXcube (Rumes)
	Vendredi	18:30 – 20:00	Stade Jules Hossey (Tournai)
U18 et U16 garçons	Lundi	18:30 – 20:00	RumXcube (Rumes)
	Mardi	18:45 – 20:15	Saint André (Ramegnies-Chin)
U14	Jeudi	18:30 – 20:00	Collège de Kain
	Mercredi	18:00 – 19:30	Stade Jules Hossey (Tournai)
U12	Vendredi	17:00 – 18:30	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
	Mardi	17:15 – 18:45	Saint André (Ramegnies-Chin)
U10	Jeudi	17:30 – 19:00	Saint André (Ramegnies-Chin)
	Mardi	16:45 – 18:15	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
U8	Vendredi	17:00 – 18:30	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
	Mardi	16:45 – 18:15	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
Baby	Vendredi	17:00 – 18:30	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
	Samedi	11:00 – 12:00	École communale Templeuve

Pour les U10 et U12, possibilité d'un troisième entraînement hebdomadaire le mercredi de 17h à 18h30 à Saint-Luc en collaboration avec le Tournai Wapiti Basketball et le TEF Kain.

ADRESSES DES SALLES

Étant donné les travaux actuellement en cours au sein de notre salle de Templeuve (SATTA), nous sommes malheureusement contraints de déménager temporairement au sein d'autres infrastructures voisines. Leur taux d'occupation étant déjà fort élevé, nous devons ainsi multiplier les différentes salles.

✓ Matches

- **Pas-du-Roc**
Rue de la Dondaine 6, 7536 Vaulx
- **Hall sportif de Kain**
Rue Vert Lion 40, 7540 Kain

✓ Entraînements

- **Pas-du-Roc**
Rue de la Dondaine 6, 7536 Vaulx
- **Stade Jules Hossey**
Rue Aimable Dutrieux 57, 7500 Tournai
- **RumXcube**
Place Roosevelt 1, 7610 Rumes
- **Institut Saint-André**
Chaussée de Tournai 57, 7520 Ramegnies-Chin
- **« La salle » - Institut Saint-Luc**
Chaussée de Tournai 7, 7520 Ramegnies-Chin
- **Collège Notre-Dame de la Tombe Kain**
Rue de l'Abbé Dropsy 2, 7540 Kain
- **École communale Camille Dépinoy**
Rue de Tournai 1 – Parc du château, 7520 Templeuve

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS 2025-2026

Catégorie	Date de reprise	Heure	Salle
Dames P1	Ma 05/08/2025	19:00	RumXcube
Dames P2	Me 30/07/2025	19:00	St André Ramegnies-Chin
Dames P3	Ma 19/08/2025	19:30	Stade Jules Hossey Tournai
Messieurs P2	Ma 05/08/2025	20:30	RumXcube
Messieurs P3	Lu 11/08/2025	19:00	St André Ramegnies-Chin
Messieurs P4	Lu 11/08/2025	19:00	St André Ramegnies-Chin
U19 filles	Ma 19/08/2025	19:30	Stade Jules Hossey Tournai
U16 filles	Ma 12/08/2025	17:30	RumXcube
U18 et U16 garçons	Ma 12/08/2025	18:45	St André Ramegnies-Chin
U14	Me 20/08/2025	18:00	Stade Jules Hossey Tournai
U12	Je 21/08/2025	17:30	St André Ramegnies-Chin
U10	Ma 19/08/2025	16:45	« La salle » - St Luc Rgnies-Chin
U8	Ma 19/08/2025	16:45	« La salle » - St Luc Rgnies-Chin
Baby basket	Sa 30/08/2025	11:00	École communale Templeuve

(Si changement, les entraîneurs confirmeront les date, heure et lieu de reprise des entraînements).

ATTENTION : CERTAINS HORAIRES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS JUSQU'AU 01/09/2025

Dames (P1, P2 & P3), Messieurs (P2, P3 & P4) : un planning de préparation sera communiqué par les entraîneurs.

ASSOCIATIONS DE CLUBS

Convaincu que les synergies entre clubs ne peuvent qu'être bénéfiques dans la formation de nos jeunes, notre club poursuivra plusieurs projets de collaboration pour la saison 2025-2026.

- **Tournai Wapiti Basketball (U14 – U16 – U19 filles)**

Grâce à une convention établie entre les clubs du TEF Kain, du REBC Templeuve, , du Tremplin Mouscron et du Tournai Wapiti Basketball, certaines joueuses de notre club pourront ainsi évoluer en compétition régionale AWBB tout en restant affiliées à notre club.

U19 filles

Entraîneur : Laurent Wilmus (0477/87.14.39 - laurent-11@hotmail.com)
Entraînements : lundi de 17h à 18h30 au collège de Kain
jeudi de 18h à 19h30 au Hall de Kain



U16 filles

Entraîneur : Oscar Amizero (00 33 6 15 50 49 57)
Entraînements : mardi de 19h30 à 21h au collège de Kain
mercredi de 18h30 à 20h à St Luc (Ramegnies-Chin)
vendredi de 18h à 19h30 au Hall de Kain

U14 filles

Entraîneur : Jean-François Anderlin (0477/66.61.61 - jfanderlin@yahoo.fr)
Entraînements : mardi de 18h à 19h30 au collège de Kain
mercredi de 18h30 à 20h à St Luc (Ramegnies-Chin)
jeudi de 18h à 19h30 au Hall de Kain

Coordinatrice : Aurélie Vandesteene (0474/90.81.04 - aurelievandesteene@hotmail.com)

- **TEF Kain (U14 filles)**

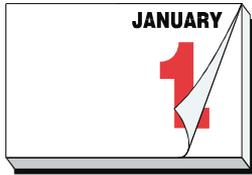
Depuis la création du Tournai Wapiti Basketball, les clubs du TEF Kain et du REBC Templeuve ont décidé de s'unir pour proposer des équipes complètes en U14, U16 et U19 filles provinciales. L'équipe U14 jouera ainsi sous le nom du TEF Kain tandis que nos 2 clubs inscriront des équipes U16 et U19 en championnat.

U14 filles

Entraîneur : Grégory Becq
Entraînements : mercredi de 18h à 19h30 au Hall de Kain
vendredi de 16h30 à 18h au Hall de Kain



PLANNING DES ACTIVITÉS SAISON 2025-2026



VENDREDI 29 AOÛT 2025

AFTERWORK DE REPRISE (Brasserie de Cazeau)

WEEK END DES 06/09 et 07/09/25

REPRISE DU CHAMPIONNAT

WEEK END DE LA DUCASSE 28/09/25

TOMBOLA A L'OCCASION DE LA BRADERIE

VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

PASTA PARTY + SOIRÉE (École communale Templeuve)

DÉBUT NOVEMBRE

LANCEMENT DE L'OPÉRATION « COLIS DE FÊTES »

VENDREDI 26 DÉCEMBRE 2025

TOURNOI DE 3 CONTRE 3 (Pas-du-Roc Vaulx)

VENDREDI 23 JANVIER 2026

SOUPER LAPIN (École communale Templeuve)

WEEK END DES 25/04 et 26/04/26

DERNIERS MATCHS DE CHAMPIONNAT

SAMEDI 30 MAI 2026

GARDEN PARTY (Ferme Louis Legrand)

Certificat Médical — Saison 2025-2026

Coordonnées du sportif :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Lieu de résidence	

Je soussigné(e),

..... Docteur en Médecine à

atteste avoir examiné aujourd'hui le **sportif** susmentionné et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-ball.

Fait à, le

Identification du médecin	Signature du médecin

Le sportif et/ou ses parents s'il est mineur reconnaissent par leur signature qu'ils ont parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'ils ont pris connaissance et acceptent le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.

Ils acceptent irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard.
»

Date + Signature Sportif	Signature représentant légal (Parent/Tuteur - Si le joueur mineur)
Date :	

DÉCLARATION D'ACCIDENT

Voici les formalités à suivre en cas d'accident lors d'un entraînement ou d'un match.

Que l'accident survienne pendant les entraînements ou en match, il est indispensable de compléter **une déclaration d'accident**. Vous pouvez obtenir cette déclaration sur le site de la fédération (<http://www.awbb.be/formulaires-pour-les-clubs/>) ou auprès de votre coach, du délégué de votre équipe ou d'un membre du comité. Vous devez ensuite **remplir le document et le faire compléter par un médecin**.

Quand vous avez rempli ces deux formalités, vous devez **déposer la déclaration chez le secrétaire du club**, et ce, dans **LES 10 JOURS OUVRABLES** après la date de l'accident.

Dès réception, la déclaration d'accident sera encodée de manière électronique auprès d'Ethias par le secrétaire du club.

Après cela, et par retour de courrier, vous recevrez la déclaration d'accident ainsi que le numéro attribué par Ethias et le gestionnaire traitant votre dossier.

Il ne vous restera, alors, qu'à **envoyer les justificatifs (papiers de mutuelle, ...)** et le **certificat médical de reprise** par fax au 04/220.30.23 ou par courrier à l'attention du gestionnaire mentionné (rue des Croisiers 24 à 4000 Liège) ou bien la remettre à votre secrétaire de club qui le transmettra.

Il ne sert à rien de l'envoyer directement à l'AWBB !!!

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du club.

Attention, avant la reprise de toute activité sportive, il vous faut rentrer un certificat de guérison. Sans cette formalité, vous n'êtes plus assurés !!!!!

PARTENARIAT AVEC LA MUTUALITÉ NEUTRE



Nous portons à votre connaissance que notre club et la **Mutualité Neutre** ont conclu un partenariat commercial pour la prochaine saison.

Dans ce cadre, un conseiller de la Mutualité Neutre propose de prendre contact avec nos membres pour une analyse de leurs besoins et un comparatif avec les conditions que leur propose leur mutuelle actuelle. Tout ceci **sans aucun engagement** !

En contrepartie, pour chaque membre s'affiliant à la Mutualité Neutre, cette dernière reversera un montant de 50€ à notre club.

Voici entre autres quelques avantages que propose la Mutualité Neutre :

- la cotisation la moins chère de toutes les mutualités (10,50€/mois),
- un remboursement de 40€ par an pour toute affiliation à un club sportif,
- un remboursement sur les médicaments génériques,
- une intervention pour les activités pendant les vacances scolaires,
- une intervention forfaitaire d'1€/heure prestée par un service d'aide familiale, d'aide-ménagère ou garde-malade agréé,
- et une multitude d'autres avantages et services que vous pourrez retrouver dans les brochures informatives qui seront prochainement mises à disposition à l'entrée de notre salle.

Si vous êtes intéressé par une prise de contact avec un conseiller de la Mutualité Neutre, vous pouvez compléter le talon ci-dessous et le remettre à votre entraîneur ou à un membre du comité.

Merci d'avance de l'intérêt que vous porterez à ce partenariat.

Le comité



Je, soussigné, _____, autorise le club du REBC Templeuve à communiquer mes coordonnées téléphoniques à la Mutualité Neutre dans le cadre d'une prise de contact, sans engagement, pour une analyse de mes besoins en matière de mutuelle.

Numéro de téléphone : _____

Date :

Signature :

ROYAL ESSOR BASKET CLUB TEMPLEUVOIS

Templeuve, le 8 juillet 2025

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

- 22 points à respecter -

ENTRAINEMENTS

Art. 1. Les joueurs et entraîneurs devront être présents et en tenue au début de chaque entraînement. Le joueur qui sera absent avertit son entraîneur par téléphone ou par mail.

Art. 2. Les entraîneurs sont sélectionnés par le Comité de l'Essor. Chaque joueur du club leur doit respect et obéissance.

Art. 3. Les ballons sont rangés par les joueurs dans les caisses après les entraînements.

Art. 4. Les joueurs et entraîneurs veillent à maintenir le matériel (ballons, panneaux ...) mis à leur disposition dans un bon état.

MATCHES

Art. 5. Les équipements confiés aux membres ne peuvent être portés que lors des rencontres officielles. Une dégradation volontaire ou perte de cet équipement entraînera un remboursement au club du montant équivalent à son remplacement.

Art. 6. Après chaque rencontre, il est de la responsabilité de chaque joueur de remettre son équipement à la personne chargée de son nettoyage. Le comité demande d'établir une rotation pour le nettoyage des équipements, dans l'ordre des numéros de maillot.

Art. 7. Le paiement de la cotisation au club donne le droit de participer aux entraînements mais ne constitue pas un sésame pour ouvrir la porte aux matches. Les membres désignés pour un match ou une rencontre quelconque seront sélectionnés par l'entraîneur ou le coach ou par toute autre personne ayant reçu délégation de ceux-ci. Leurs décisions sont sans appel.

Art. 8. Au cours des matches, les capitaines sont seuls maître du jeu pour transmettre les décisions du coach. Ils sont désignés au début de chaque match par le coach.

Art. 9. Tout joueur devra respecter les consignes du coach, de son assistant ou de son remplaçant.

Art. 10. Tout membre du club ayant une attitude ou un comportement, en gestes et / ou en paroles opposés à la bonne vie en société, un manque flagrant de correction et de fair-play envers les arbitres, les adversaires, les membres du Comité, le public, les coéquipiers, les bénévoles, aussi bien avant que pendant ou après la rencontre, sera immédiatement mis au rapport par les responsables

du club qui prendront les mesures nécessaires. Le membre assumera personnellement la responsabilité des dégâts occasionnés.

Art. 11. Toutes les décisions de l'arbitre doivent être respectées. Aussi, le comité se réserve le droit d'infliger une amende de 25€ au membre qui ferait preuve d'un abus manifeste de fautes techniques. Le joueur sera privé de match jusqu'au paiement de l'amende.

Art. 12. Un rapport est entièrement payé par la personne en défaut. Le joueur est privé de match jusqu'au paiement de l'amende. En cas d'amende pour non-présentation de sa carte d'identité, l'amende de la fédération est payée par le joueur fautif.

Art. 13. Si un joueur souhaite effectuer un match amical avec un autre club, il demande préalablement l'autorisation au Comité. En cas d'acceptation, il introduit au minimum 3 jours avant la date du match une demande au secrétariat du Club afin d'obtenir l'autorisation adéquate.

Art. 14. Tout membre est dans l'obligation de remettre sa fiche médicale avant la reprise du championnat. La cotisation doit être payée pour le 1^{er} octobre au plus tard. En cas contraire, celui-ci ne pourra être aligné dans quelques équipes que ce soit.

PROPRETE – ORDRE - DISCIPLINE

Art. 15. Il est strictement interdit de fumer dans la salle. De plus, le règlement administratif du complexe interdit formellement de cuisiner ou d'effectuer de la petite restauration sans qu'une demande ne soit introduite au préalable au Comité de l'Essor.

Art. 16. Les membres veillent à ce que la salle soit tenue dans un bon état de propreté. Les poubelles doivent être utilisées. Les joueurs peuvent s'alimenter et se désaltérer sur le parquet, mais celui-ci doit être tenu propre.

Art. 17. Les joueurs veillent à la propreté des vestiaires et des installations sportives tant au Club qu'à l'extérieur. Le dernier joueur sorti du vestiaire donne un coup de raclette.

Art. 18. Les rendez-vous ou tout acte que la morale réproouve sont formellement interdits dans les dépendances et environs immédiats du terrain et en tout temps.

Art. 19. Il est demandé aux membres d'aider les responsables du club en tant qu'officiel de table durant les autres rencontres que les leurs. En cas de l'organisation d'une manifestation par le Club, la présence des joueurs est souhaitée ainsi que leur participation effective dans l'organisation en fonction de leur possibilité.

Art. 20. Une tenue irréprochable (sans excès) est requise pour les joueurs tant au Club qu'en déplacement. Les piercings et boucles d'oreilles sont interdits durant les entraînements et matchs.

Art. 21. Les consommations prises au bar du club sont payables le jour même. Aucun crédit n'est accepté par le club. La consommation d'alcool est interdite aux membres de moins de 16 ans. Il est rappelé qu'il est interdit de circuler sur la voie publique en état d'ivresse.

ACCIDENT SPORTIF

Art. 22. *En cas de blessure, le joueur s'engage à remplir correctement les papiers d'assurance adéquats, et à les remettre dûment complétés dans les délais impartis au secrétaire.*

Le présent règlement sera affiché dans notre salle, une copie de celui-ci sera remise aux joueurs et aux parents.

Tout joueur ou joueuse ayant des remarques ou objections à formuler à l'encontre de ce règlement devra le faire par écrit au secrétaire du Club.

Des sanctions disciplinaires décidées par les responsables du club seront d'application en cas d'infraction à ce règlement. Le joueur en infraction assumera la responsabilité de ces actes, qu'elles soient financières ou autres.

Ainsi fait à Templeuve le 8 juillet 2025.

Le Comité.

MISE A JOUR DES COORDONNEES DES MEMBRES

**ENVOYER LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS A L'ADRESSE
E-MAIL rebctempleuve@yahoo.fr ou auprès d'un entraîneur**

Cette mise à jour est indispensable afin de pouvoir échanger des informations rapidement avec chaque membre du club. Ces informations serviront aussi à alimenter l'application Sporteasy que le club utilise afin de gérer les présences aux entraînements et aux matches, ainsi que pour les communications importantes.

FICHE DE COORDONNÉES DU MEMBRE

Nom :	
Prénom :	
Date naissance :	
Adresse :	
N° téléphone :	
N° GSM :	
@mail :	

PARENTS (pour les équipes de jeunes)

Contact prioritaire (papa, maman, autre ?) :

<u>Papa</u>	<u>Maman</u>
Nom & Prénom :	Nom & Prénom :
Tél / GSM :	Tél / GSM :
Adresse email :	Adresse email :

REMARQUES IMPORTANTES

--



ONE TEAM